

### **Analyse globale :**

- Pensez-vous que la totalité de la dette française est légitime ?
- Êtes-vous favorable à un audit de la dette publique française avec la participation des élus et des organisations citoyennes à la commission d'audit ?

Le fonctionnement de la démocratie nécessite que l'ensemble de la dette soit examiné en détail par un audit citoyen avec certes la participation des élus et également de la société civile afin de déterminer les responsabilités des différentes instances dans l'accroissement de cette dette. On ne peut pas demander aux citoyens de rembourser le fruit de la spéculation et de surcroît sans qu'ils aient leur mot à dire.

D'ores et déjà nous pouvons dire que les intérêts remboursés aux banques privées sont illégitimes ainsi que tout ce qui est lié à la spéculation qui profite à l'oligarchie financière.

### **Audit local :**

- Plusieurs dizaines de collectivités et d'organismes publics sont touchés par le problème des prêts « toxiques » dit structurés et la raréfaction actuelle du crédit, comment pensez-vous les aider à y faire face ?
- Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale a proposé la création d'un « pôle d'assistance et de transaction » pour négocier au niveau national avec les banques au nom des acteurs publics locaux touchés. Êtes-vous favorable à la création de ce pôle et à une présence des organisations citoyennes en son sein ?

Nous sommes favorables à la création de ce pôle d'assistance et de transaction avec évidemment la présence de citoyens ; Il devrait être complété par un organisme financier public qui relaie les collectivités dans le paiement de leur dette, soit une solidarité au niveau national.

### **Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance dit Pacte budgétaire :**

- Êtes-vous favorable à ce Traité sous sa forme actuelle ?

NON Ce traité freine voire empêche les projets de développement nationaux; un certain niveau d'endettement ne peut être dépassé. De plus, les sanctions applicables en cas de non respect de ce pacte budgétaire consistent essentiellement pour les états à réduire les « dépenses sociales ». Cela va à l'encontre de nos engagements en faveur des personnes les plus fragiles de notre société et cela mène rapidement à un accroissement de la crise, un nombre de plus en plus grand de citoyens étant empêché de consommer et donc de « faire tourner » l'économie.

- Proposez-vous de renégocier ce Traité coercitif puisque les remèdes de la rigueur aggravent la crise et la situation sociale des pays qui l'appliquent ? Si oui, quels points doivent-être l'objet de renégociations ?

L'ENSEMBLE DU TRAITE doit être remplacé par un traité de Développement Ecologique et Social. Ce traité comprendra des objectifs financiers, sociaux et environnementaux, ainsi qu'un plan d'investissement dans la transition écologique, avec le soutien de la BCE.

Dans le passé l'histoire a montré l'échec des politiques d'austérité, par exemple les politiques d'ajustement structurel qui ont été imposées aux pays africains dans les années 80, qui ont ag-

gravé les problèmes des pays concernés. Au final, l'histoire montre aussi que les dettes ont été annulées, partiellement ou totalement. Donc, si les dettes ont été annulées, c'est qu'elles peuvent l'être. cqfd.

- Êtes-vous favorable à un référendum en France sur ce Traité, puisqu'il s'agit de l'avenir des peuples d'Europe, de leurs droits sociaux, et de leur quotidien ?

Une consultation citoyenne évidemment, mais il n'est pas certain que le référendum soit la forme de consultation démocratique la plus appropriée.

Tout dépend comment la question est posée (la question induisant souvent la réponse). Peut-être un débat dont les modalités restent à définir.

Marie-Ange Thébaud, 5ème circonscription  
Alice Leiciagueçahar, 4ème circonscription  
coalition AMALUR (EELV, EA)